# L'Abeille de Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 8 AVRIL 1851.

Imprimé et publié par G. [illegible]USSE. No [illegible], rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 AVRIL 1851.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

### AVIS AUX ASSESSEURS.

☞ Les assesseurs des différens districts représentatifs de la paroisse d'Orléans, et des autres paroisses de l'Etat, sont prévenus que les rôles d'assessement, pour l'année courante, sont prêts à leur être délivrés sur leurs reçus, au bureau de l'Abeille.

### ELECTIONS MUNICIPALES.

Les élections municipales ont eu lieu hier au milieu du calme général. Nulle part l'ordre n'a été troublé sérieusement, et cependant les amis des candidats ont déployé de part et d'autre une grande activité.

Le tableau suivant indique le résultat dans les différens wards des trois municipalités.

**Conseil Général.**

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

| | | | |
|---|---|---|---|
| T W Collens | 1,591—élu | A A Baudouin | 1,141 |
| Dr Alpuente | 1,607—élu | Denis Cronan | 1,151 |
| J. J Harris | 1,504—élu | Dr R Vionnet | 1,175 |
| L Surgi | 1,530—élu | John Eaton | 1,110 |

DEUXIÈME MUNICIPALITÉ.

| | | | |
|---|---|---|---|
| C M Waterman | 1,956—élu | B R Lee | 1,818 |
| Geo Allen | 1,849—élu | J A Gasquet | 1,792 |
| John Leeds | 1,9??—élu | J M Howell | 1,759 |
| W C Tompkins | 1,874—élu | J L Levy | 1,764 |

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.

| | | | |
|---|---|---|---|
| J J Lugenbuhl | 808—élu | J Culbertson | 561 |
| J M Cucullu | 815—élu | A R Bienvenu | 549 |
| B H Payne | 712—élu | J McHenry | 406 |
| G de Feriet | 805—élu | J E Holland | 484 |

N B Le vote du 4me district n'est pas inclus dans ce total, mais il ne pourrait en rien altérer le résultat.

CONSEIL—1RE MUNICIPALITÉ.

| District | Élus | Voix | Candidats | Voix |
|---|---|---|---|---|
| 1er district | R Hagan | 222 élu | F A Lumsden | 159 |
| | T N Blake | 186 " | C M Emerson | 151 |
| | P Pecquet | 205 " | | |
| 2me district | W Laughlin | 118 élu | Wm Silk | 85 |
| | R Richardson | 113 " | Wm M Fleming | 67 |
| 3me district | Jos Lauata | 555 élu | | |
| | J Benit | 535 " | | |
| 4me district | J L Fabre | 200 élu | A Pradoz | 133 |
| | M L Peire | 164 " | P Blanque | 114 |
| | | | J A Nautré | 70 |
| 5me district | Geo Clark | 354 élu | F M Crozat | 109 |
| | C Ramos | 395 " | | |
| 6me district | E Giquel | 459 élu | | |
| | A Dernes | 454 " | Dr. H Tricou | 81 |
| | J A Bonneval | 440 " | | |
| 7me district | E Barthe | 111 élu | A Fernandez | 83 |
| | V Benit | 92 " | C Jumonville | 71 |

CONSEIL, 2DE MUNICIPALITÉ.

| District | Élus | Voix | Candidats | Voix |
|---|---|---|---|---|
| 1er district | C D Yancey | 262 élu | D Byrne | 177 |
| | R B Shortridge | 253 élu | I N Marks | 197 |
| 2nd district | G C Lawrason | 223 élu | John Sewell | 191 |
| | H Renshaw | 220 élu | F Delesdernier | 200 |
| 3me district | T A Johnson | 414 élu | Ch Pride | 150 |
| | B Wheeleban | 413 élu | Dr A J Wedderburn | 172 |
| 4me district | T H Shields | 376 élu | Wm Alling | 182 |
| | Jos Ellet | 381 élu | K W James | 167 |
| 5me district | A Brothers | 264 élu | A Montanye | 252 |
| | H V Vontaxen | 298 élu | | |
| 6me district | R B Sykes | 436 élu | W C Auld | 165 |
| | J N Hawthorn | 416 élu | D Orcutt | 125 |
| | W Emerson | 420 élu | E H Durell | 127 |
| 7me district | J C Stuart | 342 élu | Wm Barnes | 304 |
| | E W Perry | 321 élu | H Vanderlinden | 258 |
| | C Brugniens | 333 élu | Th McCormick | 297 |

CONSEIL—3ME MUNICIPALITÉ.

| District | Élus | Voix | Candidats | Voix |
|---|---|---|---|---|
| 1er district | A Chiapella | 198 élu | R Gardère | 179 |
| | B Beauregard | 240 " | W D Talbot | 137 |
| | Manuel de la Rosa | 220 " | D Kennedy | 194 |
| 2me district | O Palmes | 277 élu | G Hooper | 186 |
| | H Brinkman | 277 " | C Lovenskiold | 154 |
| | E Meehan | 264 " | M Weysheimer | 128 |
| 3me district | J B Dolhonde | 390 élu | Chs Seuzeneau | 146 |
| | B F Flandera | 284 " | T A Boulet | 165 |
| | Alex Lesseps | 291 " | J E Lakoire | 136 |
| 4me district | Jos Salomon | 72 élu | A Castellanos | 59 |

M. F. L. Nicomède a été élu Contrôleur.

### DEPECHE TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

NEW YORK, 4 avril—Il s'est vendu aujourd'hui 6,000 balles de coton. Le marché a haussé de ⅛ cent. la qualité middling vaut 12 cts. 7,000 barils farine Ohio, $4 62 @ 4 75; le marché est ferme; 10 000 boisseaux maïs à 62½; 15 barils porc vieux et nouveau mess à 13½ et 14½; le prime, 10½; 500 barils graisse, 8½ @ 8¾. Le marché aux sucres est calme. Les mélasses sont cotés 30 @ 30 cts. Les sterlings, 10 @ 10¼, et le fret 3[16] @ ¼.

### NOUVELLES D'EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par le Canada. Nos dates de Paris vont jusqu'au 13 et de Liverpool jusqu'au 15 mars. Nous n'avons aucun événement saillant à enregistrer, mais les détails que l'on trouvera plus bas sont loin cependant d'être dépourvus d'intérêt.

THEATRE D'ORLEANS—L'affiche nous annonce pour ce soir la *Favorite*, qui parmi toutes les partitions dont se compose le répertoire justifie bien son nom. Les amateurs de bonne musique voudront tous être présens à la représentation.

Jeudi, le *Prophète*: ce sera probablement la dernière fois cette année que ce chef-d'œuvre sera interprété devant le public orléanais. Avis aux dilettanti.

Les répétitions de la *Fée aux Roses* se succèdent rapidement, et la première représentation aura sans doute lieu après la semaine de Pâques. Ce nouvel ouvrage, monté avec un soin extraordinaire et avec un luxe de décors qui laissera des souvenirs dans la mémoire des habitués, va clôre dignement la saison théâtrale ouverte avec tant d'éclat il y a environ cinq mois.

SINISTRE—Le bateau à vapeur *Olive*, capitaine Buckley, s'est heurté dernièrement contre un roc en remontant le Tombigby et a coulé en quelques minutes. Le sinistre a eu lieu vis à vis de Coffeeville. La plus grande partie de la cargaison a été sauvée. Quant au bateau il ne pourra pas être relevé. Il n'y avait pas d'assurances.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION—La société de colonisation américaine qui a fondé en Afrique la colonie de Liberia a reçu en dons et autrement, depuis l'époque de sa création, une somme de $1,225,626 83. Ces recettes sont calculées jusqu'au 31 décembre dernier. La société a envoyé 6,116 émigrans en Afrique dont 1 du Massachusetts, 32 du Rhode Island; 10 du Connecticut; 107 de New-York; 1 du New-Jersey; 101 de la Pensylvanie; 4 du Delaware; 415 du Maryland; 101 du district de Columbia; 2,248 de la Virginie; 836 de la Caroline du Nord; 344 de la Caroline du Sud; 551 de la Georgie; 46 de l'Alabama; 105 du Mississipi; 177 de la Louisiane; 244 du Tennessee; 255 du Kentucky; 45 de l'Ohio; 22 de l'Indiana; 26 de l'Illinois; 24 du Missouri; 1 du Michigan et 3 de l'Iowa. De ce nombre, 2,315 étaient des hommes de couleur libres; 165 ont été achetés pour leur liberté; et 3,636 ont été émancipés pour être envoyés à Liberia. Voilà pour la société principale. Mais les succursales dans divers Etats ont organisé d'autres expéditions et dirigé sur Liberia d'autres émigrans.

La colonie de Liberia est un refuge pour les nègres libres qui habitent les Etats du Nord et qui y trouvent si difficilement, malgré l'amour que les abolitionistes professent à leur égard, les moyens de pourvoir à leur existence. Quant aux hommes de couleur et même les noirs libres qui exercent parmi nous une profession honorable, les Etats-Unis sont leur véritable patrie et Liberia serait pour eux un exil. Ils sont utiles au pays, utiles à leurs familles; pourquoi abandonneraient-ils l'Union, qui est leur patrie, pour la lointaine colonie? Mais, nous l'avons déjà dit et nous le répétons, Liberia est la providence des noirs affranchis qui sont disséminés dans les Etats libres et qui ayant eu le malheur de se fier aux promesses des abolitionistes et des *free soilers* traînent une existence pénible au milieu de ces philanthropes hypocrites qui, au lieu de soulager la misère des nécessiteux, noirs et blancs, ne songent qu'à prêcher la discorde et soulever l'esclave contre le maître.

INCENDIE—Un incendie a presque entièrement détruit le 26 du mois dernier, le village d'Ypsilanti dans le Michigan. Les flammes ont dévoré près de quarante maisons. La perte est évaluée à $60,000.

ILES SANDWICH.—Les dernières nouvelles des Iles Sandwich nous apportent les preuves d'un commerce et d'une prospérité croissant. La session de la législature est terminée, et plusieurs mesures dignes d'intérêt ont été adoptées. La plus importante, qui était désirée depuis longtemps, autorise les étrangers à posséder la terre en fief simple. Cette loi ne comporte aucune exception, seulement dans les cas de contestation relative aux droits, titres ou intérêts sur les terres de cette nature. Le tenancier doit, en ce cas, se soumettre aux tribunaux du royaume, sans recourir à l'intervention d'une puissance étrangère, sous peine de confiscation. Une loi a été aussi adoptée pour rappeler l'exemption des droits de pilotage accordée aux baleiniers. On regarde comme un encouragement suffisant les exemptions des droits de port et d'importation. L'anniversaire de la restauration de 1843, par le vice-amiral Thomas, a été célébrée avec éclat.

La population de ces îles était, au 1er janvier, de 84,165 âmes; mais la mortalité parmi les natifs, continuant à dépasser de beaucoup les naissances, ce qui fait sentir le besoin d'encourager l'immigration européenne. Quelques personnes pensent qu'il fallait s'adresser à la Chine; mais l'opinion s'est fixée sur les Allemands et surtout sur les Ecossais. Les arrivages des navires étrangers augmentaient tous les mois; les affaires de toutes sortes étaient fort actives et on éprouvait le besoin d'augmenter l'étendue des quais et le nombre des magasins. L'agriculture, encouragée par des récompenses, était extrêmement florissante.

CHILI.—Le Congrès du Chili vient de mettre à la disposition du Président de cet Etat, 48,000 acres de terre. Appel est fait aux Allemands pour la colonisation de ces terres.

### CHRONIQUE LOCALE.

J. Tinsel et L. Thompson comparaissaient hier devant le recorder Caldwell sous la prévention de vol. Il a été envoyé à la Cour Criminelle.

Henry Carlton qui se trouvait présent à la rixe qui s'est terminée d'une manière si fatale samedi soir, a fait hier sa déclaration devant le recorder Caldwell. Le véritable nom du meurtrier est Anthony Neirohr. M. Carlton a déclaré qu'un nommé Emile Auvrey encourageait Anthony. Auvrey a donc été arrêté comme complice.

### LES DEUX BRANCHES DES BOURBONS.

PROJETS DE FUSION AVORTÉS.

Les partisans de la fusion des deux branches de la maison de Bourbon, ont été désagréablement surpris par une sorte de manifeste orléaniste, publié par l'*Indépendance belge*. On s'est généralement accordé à la chambre, où le document dont nous parlons a été l'objet de longs commentaires, à lui attribuer un caractère sérieux et authentique. Les sympathies et les relations bien connues de l'*Indépendance belge* autorisent à trouver, en effet, dans le manifeste en question, une conspiration assez directe de Mme la duchesse d'Orléans.

Voici les passages saillans de cette pièce:

"La reconnaissance des droits absolus du comte de Chambord par les princes d'Orléans, c'est l'aveu implicite que ces droits n'ont jamais cessé d'exister, que, par conséquent, ils ont été méconnus pendant dix-huit ans par le roi Louis-Philippe, et que ce dernier n'était, réellement, qu'un *usurpateur*.

"Oui, la fusion veut dire tout cela et ne veut pas dire autre chose. En y adhérant, les légitimistes ne sacrifient rien de leurs principes ni de ce qu'ils considèrent comme les droits du comte de Chambord. Les amis de la famille d'Orléans sacrifieraient tout. Or, du moment où les uns concèdent tout et où les autres ne concèdent rien, il n'y a pas fusion, il y a soumission de ceux-là à ceux-ci. C'est de la dernière évidence.

"Quelle est, actuellement et en dehors de tout rapprochement entre les deux branches, la situation du comte de Paris, au point de vue même des légitimistes? C'est que le comte de Chambord n'ayant pas d'enfant, le comte de Paris est héritier présomptif de la couronne. A la mort du premier, le second deviendrait roi de France en vertu même du principe légitimiste, en vertu du principe du droit divin.

"Or, sur quelles bases les légitimistes entendent-ils la fusion? Sur celle-ci: que le comte de Paris reconnaisse les droits du comte de Chambord, que ce dernier monte sur le trône, et il adoptera le fils du duc d'Orléans, il lui léguera la couronne en mourant.

"Mais le comte de Paris n'a pas besoin de la fusion pour cela. Qu'elle ait ou qu'elle n'ait pas lieu, les légitimistes, en vertu même du principe qu'ils défendent, ne pourraient s'empêcher de reconnaître le fils du duc d'Orléans pour leur roi, si le comte de Chambord venait à mourir.

"Que gagnerait donc la famille d'Orléans à la fusion? Elle n'y gagnerait rien, elle n'y pourrait rien gagner; mais elle y perdrait beaucoup. Elle y perdrait l'appui de toute cette génération qui croit, en France, à la monarchie, comme principe de stabilité, mais s'alliant à un autre principe, celui de la souveraineté nationale; à la monarchie issue de la nation et non pas à celle du droit divin.

"Actuellement, le comte de Paris représente la première de ces monarchies, c'est-à-dire l'alliance du principe de stabilité et du principe de la souveraineté nationale; le comte de Chambord représente la seconde. Que la fusion ait lieu, et immédiatement le comte de Paris perd le caractère qui lui est propre, il représente la même chose que le comte de Chambord, et s'il devait un jour remonter sur le trône, ce ne serait plus qu'en vertu du droit divin. Il aurait donc contre lui tous ceux qui n'admettent pas ce principe, et qui le combattent en lui, comme ils l'ont combattu et le combattent actuellement, dans la personne du comte de Chambord.

"Que la fusion n'ait pas lieu au contraire, le comte de Paris reste le représentant du principe de la souveraineté nationale uni au principe monarchique. S'il monte jamais sur le trône, ce sera à ce titre, revêtu de ce caractère, et il aura pour partisans tous ceux qui n'admettent la monarchie que dans ces conditions; et de plus, si le comte de Chambord venait à mourir, bon gré, mal gré, tous les défenseurs de la légitimité seraient forcés, en vertu de leur principe même, de se rallier à lui, sans qu'il revendiquât les bénéfices de ce principe. Il représenterait donc ainsi, tout à la fois, la monarchie nationale et la monarchie que l'on est convenu d'appeler légitime. La fusion, au contraire, lui ôterait le premier de ces deux caractères pour ne lui laisser que le second; c'est à dire qu'elle lui enleverait, au moins, la moitié de sa force, en admettant que la monarchie de 1815 compte encore autant de partisans en France que celle de 1830."

L'écrivain de l'*Indépendance* cite ensuite divers fragmens du testament de M. le duc d'Orléans, publié il y a deux ans, pour démontrer que Mme la duchesse d'Orléans, en repoussant toute fusion et toute solidarité avec le principe légitimiste, se conforme strictement à la dernière volonté de son époux.

Le *Journal des Débats*, qui avait d'abord gardé le silence sur le manifeste orléaniste de l'*Indépendance belge* a publié un article qui peut, à bon droit, passer pour un second manifeste, encore plus catégorique que le premier:

"M. le duc de Bordeaux est ce qui s'appelle un prétendant; "il a un droit qui le suit partout, à ce point qu'il ne pourrait remettre le pied en France sans y être, comme l'a dit M. Berryer, le roi!" Les princes d'Orléans ne sont point des prétendans. Ils ne feront assurément pas obstacle au retour de M. le duc de Bordeaux, si jamais la France le rappelle; ils n'ont pas de droits à opposer à ses droits; mais ils n'en ont point non plus et ils n'en RECONNAISSENT A PERSONNE contre la volonté nationale. En un mot, les princes d'Orléans n'ont qu'une position, celle qui leur a été transmise par leur père, et cette position c'est d'être aux ordres de la France et de n'avoir d'engagement absolu qu'envers elle.

"S'abstenir et demeurer tranquille, telle est, selon nous, la ligne de conduite que tracent aux princes d'Orléans l'honneur et le devoir. Avons-nous besoin de dire qu'on ne leur arrachera jamais rien qui ressemble à un désaveu du feu roi leur père, à un désaveu des sentimens nationaux qu'ils ont reçus avec le sang et que le malheur n'a pas déracinés de leur cœur? Quel acte de soumission veut-on qu'ils fassent? Nous le répétons: pour eux ils ne demandent rien. De prétentions personnelles, ils n'en ont pas. Pour qui se soumettraient-ils? Pour leurs partisans? Mais ils n'en ont pas non plus de partisans dans le sens étroit du mot; ils ont des amis, ils ont le souvenir qu'un règne de dix-huit ans, signalé par la prospérité publique et par les vertus d'une royale famille, a gravé dans le cœur de la France.

"La France sera orléaniste, ou il n'y aura pas de parti orléaniste en France. Est-ce pour la France que les princes d'Orléans se soumettraient, pour la France de 89, pour la France de 1830? Est-ce la France qu'on leur demande de désavouer? Ils n'ont pas le droit de le faire, ils n'en ont point, nous en sommes convaincus, la volonté; et quand ils le feraient, il y aurait, à la vérité, quelques princes légitimes de plus à la suite de M. le duc de Bordeaux pour garnir la cour de Frohsdorf, il n'y aurait plus de princes de la famille d'Orléans: qui en serait plus avancé? Personne, à notre avis, pas même la monarchie, qui aurait une chance de moins pour se relever, puisqu'elle ne serait plus représentée que par M. le duc de Bordeaux, pas même la légitimité, à laquelle il resterait toujours la France à reconquérir.

Le *Constitutionnel* dit, de son côté:

"Si nous sommes bien informés, et nous croyons l'être, les princes de la maison d'Orléans, consultés sur un sujet qui les intéresse à un si haut degré, ont déclaré qu'ils ne traiteront que sur la terre de France, et qu'ils demeureront étrangers à toute politique tant qu'ils seront hors de leur pays. Cette déclaration, faite dans les termes plus nets, n'est pas d'une date fort ancienne; elle est toute récente, elle est postérieure au vote de l'Assemblée sur la proposition Creton, elle est postérieure, par conséquent à tout ce que les journalistes à imagination viennent de dire et de contredire, d'édicter, de contester et de refuter sur la fusion des deux branches.

"En présence d'une telle déclaration, nous demandons, non pas où en commencera à réaliser la fusion, mais où pourra commencer à s'ébaucher. Les princes de la maison d'Orléans ne veulent accepter le débat que sur le sol français. Le comte de Chambord n'y veut pas mettre les pieds, et il veut encore moins que ses cousins y viennent sans lui. Il n'épargne rien pour les retenir malgré eux dans l'exil volontaire qu'il s'impose, et, comme on a pu le voir à plusieurs reprises, il y réussit parfaitement. Or, c'est sur la terre de France seulement que l'on consent à traiter avec lui. Comment s'y prendre pour accomplir la fusion, quand des deux parties qu'il s'agit de réconcilier, l'une ne peut pas et l'autre ne veut pas venir au rendez vous de la négociation? Nous ne voyons qu'un pays où la fusion puisse commencer d'être, c'est celui où elle existe déjà et d'où elle ne sortira pas: c'est par la terre d'Utopie."

On lit dans la *Patrie*:

"On s'entretenait publiquement aujourd'hui de deux lettres princières, qui trancheraient les questions débattues ces jours derniers, avec une aigreur croissante, entre la *Gazette de France* et le *Messager de l'Assemblée*.

"M. le duc d'Aumale aurait écrit, dit-on, à M. Thiers, pour lui témoigner combien les princes de la maison d'Orléans avaient été blessés du discours prononcé par M. Berryer dans la discussion de la proposition Creton; il repousserait avec énergie le soupçon que des *intrigues* aient pu être ourdies en leur nom des membres de sa famille; il déclarerait que toute négociation entreprise pour régler le sort de la France au mépris de la souveraineté du peuple, par un rapprochement des deux branches de la maison de Bourbon, serait désavouée par la branche cadette."

### ALLEMAGNE.
AUTRICHE.

On lit dans la *Gazette de Spener*:

"On parle des cercles bien informés d'un memorandum du cabinet de Saint-Pétersbourg, dans lequel le système de la réaction européenne a reçu son plein développement. Il s'agit de garantir définitivement l'Europe de la révolution, et la politique austro-russe aurait, à cet effet, jeté, d'avance les yeux sur l'Italie et l'Allemagne; si l'Autriche trouvait un prétexte à une occupation stratégique des défilés de la Suisse, à l'aide desquels on pourrait prendre une forte position militaire en face de l'Allemagne et de l'Italie, ce serait certainement la position la plus favorable pour la réalisation des buts de la politique austro-russe en Europe.

"L'Autriche a fait ressortir de plusieurs manières la nécessité d'établir une pareille chaîne militaire, et l'envoi des troupes autrichiennes jusqu'aux rives de la Baltique n'est qu'une application de ce système profondément médité. Dans le même but, l'Autriche a proposé aussi d'échelonner une armée sur la frontière occidentale; mais la Prusse n'y a pas consenti. Elle a voulu attendre certaines éventualités en France; mais l'Autriche a aussi insisté pour que l'on prit des mesures énergiques à l'égard de la Suisse. Elle a surtout à cœur d'établir une chaîne militaire, sous sa direction principale. Il s'agit dans ces prétentions, moins de la Suisse elle-même que de trouver un prétexte à l'exécution d'autres projets."

Le prince de Schwartzenberg vient d'adresser la circulaire suivante aux chargés d'affaires et agens de l'Autriche auprès des petits Etats de la Confédération germanique:

"Par suite de la convention faite dans la dernière séance plénière, les conférences ministérielles de Dresde termineront leurs travaux le 8 courant, et voteront sur les propositions de l'Autriche et de la Prusse par l'installation immédiate de l'autorité fédérale suprême proposée par la première commission des conférences.

"Les objections faites dans cette séance plénière par plusieurs plénipotentiaires contre ces propositions, ne permettent guère de compter sur une résolution unanime des gouvernemens allemands. Mais ces plénipotentiaires ayant déclaré en même temps que pour le moment ils ne pouvaient exprimer que leurs convictions personnelles, attendu qu'ils ne connaissaient que d'une manière générale les vues de leurs gouvernemens, leur déclaration ne peut pas nous empêcher de nous expliquer encore une fois directement avec leurs gouvernemens sur l'importance de la résolution qui doit être prise.

"Si, dans les rapports de l'Allemagne, il y a pour les membres individuels de la Confédération des motifs de faire des sacrifices au bien général (comme tous l'ont souvent déclaré, et comme c'est notre conviction intime), nous ne pensons pas qu'un seul de nos alliés méconnaisse que l'état actuel des choses exige plus que tout autre qui l'a précédé, que de pareils sacrifices soient réellement faits.

"A Dresde, après de pénibles négociations, on est parvenu à triompher de la lutte des prétentions jusqu'à ce point que non seulement les voix des deux puissances fédérales, qui devront en même temps représenter comme puissances européennes l'œuvre de la révision du pacte fédéral, mais aussi les voix des membres de la Confédération, dans le nord et dans le sud de la l'Allemagne qui viennent après elles sous le rapport de la puissance, se sont entendues sur la question la plus urgente, savoir: celle de la réorganisation du pouvoir exécutif de la confédération.

"Ce serait, sans contredit, aux yeux du monde, une triste expérience, si, dans les circonstances où se trouvent actuellement l'Allemagne et l'Europe, une pareille proposition tombait par la contradiction d'autres qui, prises ensemble, formeront à peine plus de la dixième partie de la population de la Confédération. Les circonstances actuelles parlent vraiment si haut à l'intelligence et à l'amour patriotique de tous; les esprits impartiaux voient si bien tous les avantages qu'on pourrait gagner dans le moment décisif par l'union, ou perdre en continuant de se diviser, que nous croirions manquer à l'estime que nous devons à nos confédérés, si nous pensions devoir recourir à des conseils.

"Mais ce que nous pouvons et devons exiger, c'est un examen et une résolution libre, indépendante et dégagée de toute complication antérieure. Pour ne pas renouveler une discussion inutile, nous nous abstiendrons volontiers, en ce cas, de demander comment il est possible et explicable que plus d'un gouvernement qui, naguère, a refusé de répondre à notre invitation de rétablir la base légale pour le développement du droit fédéral, en convoquant la Diète, et cela par crainte d'un retour au passé, et en faisant des objections exagérées au Pacte fédéral, veut maintenant le retour pur et simple à ce Pacte, et préférerait à tout risque cette démarche à l'assentiment à une proposition qui mettrait toute la puissance des Etats réunis dans la Confédération, à la disposition du pouvoir fédéral, contre les dangers intérieurs et extérieurs de la patrie.

"On ne saurait nier que le salut et même l'existence de la Confédération ne puissent dépendre prochainement d'une pareille réunion des forces communes. Mais on ne saurait garantir que, dans ce cas, le moment favorable pour la réaliser ne fût perdu. La situation actuelle de l'Europe démontre que plus que jamais il dépend des gouvernemens allemands de décider entre eux seuls le renouvellement du pacte qu'ils ont fait le 18 juin 1815, en le modifiant de manière à augmenter les forces et la prospérité commune. Mais personne ne peut empêcher, si la division continue de régner en Allemagne, qu'il ne survienne, à côté d'autres conséquences inévitables d'une pareille faute, une situation dans laquelle l'intervention de l'étranger amènerait seule la solution définitive.

"Recevez, etc.

"Signé: DE SCHWARTZENBERG.

"Vienne, 2 mars 1851."

### PRUSSE.

On écrit de Berlin à la date du 9 mars:

"Un fait qui ne saurait passer inaperçu, c'est la concentration de troupes sur toutes les frontières de l'Allemagne. Des nouvelles de la Pologne annoncent que l'agglomération des troupes est plus forte que jamais, et que leurs mouvemens ont pour but de tromper d'abord sur leur nombre, et, en second lieu, de rendre plus facile leur entretien. Plusieurs régimens français s'étant dirigés vers la frontière de l'Est, on considère ce fait comme un événement d'une certaine importance politique.

### HESSE CASSEL.

On écrit de Cassel, 9 mars:

"Le comte de Leiningen a donné l'ordre d'arrêter tous les membres de la commission permanente des Etats. Hier, l'ordre a été transmis par le télégraphe, à Marbourg, en ce qui concerne M. Bayerhoffer. M. Bayerhoffer est arrivé, sous escorte de deux gendarmes; ses partisans lui ont fait un accueil enthousiaste au débarcadère du chemin de fer, et l'ont accompagné dans la ville en faisant retentir l'air de vivats. Il a été conduit immédiatement au château, où se trouvent déjà les autres membres de la commission. Il est probable que le nouveau conseil de guerre permanent commencera par juger les membres de la commission permanente des Etats."

### ITALIE.

Le *Journal de Rome* annonce deux nouvelles condamnations à mort, qui ont été prononcées à Bologne, pour des motifs politiques; celle de Pierre Macchiavelli, qui a été exécuté le 22 février, au château Saint-Pierre, et celle de son frère Dominique, qui est mort en prison. Il y a eu d'autres condamnations aux galères.

L'anniversaire de la proclamation de la Constitution des Etats sardes a été célébré, le 4 de ce mois, à Turin, avec un grand enthousiasme. On a chanté un *Te Deum* auquel assistaient les autorités, les membres des deux chambres du parlement et la garde nationale. Le soir, la ville a été illuminée. Les cris de: Vive la Constitution! vive l'Italie! vive Emmanuel II! ont été universels.

La famille du grand-duc de Toscane s'est embarquée pour Naples le 6, à bord du *Stromboli*, frégate à vapeur napolitaine.

### ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol vient de supprimer les trois ambassades de Paris, de Rome et de Naples, les seules qu'elle eût conservées. Les titulaires de ces trois ambassades sont remplacés par des envoyés extraordinaires, ministres plénipotentiaires.

M. le duc de Soto-Mayor, ambassadeur près la République française, est remplacé par M. Donoso Cortès, marquis de Valdegamas, membre de la chambre des députés.

M. Alcala Galiano, célèbre à divers titres, est nommé ministre plénipotentiaire en Portugal, en remplacement de M. Caballero, nommé membre du conseil royal.

La crise de l'*Enterrement de la sardine* dure encore. Le duc d'Albe et le vicomte de Armeria ont donné leur démission de membres du conseil municipal, à la suite de la nomination de M. Piernas.

M. Tacon a été nommé consul général à Londres, en remplacement de M. [illegible].

M. Jose Olozaga, frère du célèbre député progressiste, a été nommé membre de la cour d'appel de Madrid.

La *Gazette de Madrid* du 2 publie un décret royal qui accepte la démission du comte de Revillagigedo préfet de Madrid. M. Revillagigedo et M. Santa-Cruz, maire de Madrid, avaient, conformément à la demande du vicaire apostolique, publié une ordonnance qui défendait la fête populaire du mercredi des Cendres, appelée l'*Enterrement de la Sardine*. Mais le président du conseil déclara à la chambre que le gouvernement n'approuvait pas cette mesure, et qu'il ne ferait rien pour empêcher la fête populaire. Immédiatement, le ministre de l'intérieur enjoignit au préfet et au maire de retirer leur ordonnance; ceux-ci refusèrent de se soumettre à cet ordre, et envoyèrent leur démission, qui a été acceptée.

Les journaux blâment énergiquement les ecclésiastiques qui, en protestant sans motifs contre l'une des fêtes traditionnelles et les plus populaires de l'Espagne, ont compromis la religion et pouvaient, sans le bon sens du gouvernement, compromettre la paix publique.

M. Louis Piernas a été nommé maire, et, par *interim*, préfet de Madrid.

### PORTUGAL.

Le paquebot à vapeur *Madrid* est arrivé à Southampton avec des nouvelles de Lisbonne du 3.

La discussion des chambres n'aurait offert aucun intérêt sans les altercations qui ont eu lieu, dans la chambre des députés, entre le comte de Thomar et son frère, M. Jose Cabral, chef de l'opposition. La violence de ces altercations a été telle, au dire des journaux, qu'on a cru plusieurs fois que les deux frères allaient passer des injures aux voies de fait.

### MARINE ANGLAISE.

Il s'est engagé dans le Parlement une curieuse discussion au sujet du budget de la marine présenté à la Chambre par Sir Francis Baring.

Les libre échangistes, ceux qui demandent la réforme fiscale, comme le complément de la réforme économique, dont ils ont, il y a six ans, assuré le triomphe, ont protesté contre cet absurde et ruineux système qui, sous prétexte d'assurer la paix en se préparant à la guerre, rend la paix aussi coûteuse que la guerre, et prend aux contribuables leur argent sans leur donner, faute de mieux, la stérile compensation d'une gloire contestable.

Ce qu'il y a de plus exhorbitant, c'est que le *matériel*, c'est à dire des navires qui stationnent et pourrissent dans les bassins, en attendant une guerre qui ne vient pas, coûtent plus cher que le *personnel*, chargé de défendre l'Angleterre chez elle, et de protéger, sur tous les points du globe, l'honneur de son pavillon et les intérêts de son commerce. Comme nous le disions hier, il résulte de l'exposé de M. Baring que, laissant de côté les frais d'administration et les dépenses diverses, le personnel et le matériel de la marine absorbent la somme de 3,947,356 liv. ster., ainsi divisée: le *personnel*, 1,936,355 liv. ster.; le *matériel*, 2,011,307 liv. ster.; c'est à dire que des navires inutiles qui ne mangent ni ne boivent, coûtent beaucoup plus cher aux contribuables que les matelots, les soldats de marine et les mousses, qui s'acquittent merveilleusement de ces deux fonctions. Même aux yeux des partisans de ce ridicule système d'armement, il nous semble que cette anomalie est intolérable.

Ce qu'il y a de plus intolérable encore, ce sont les raisons de ceux qui demandent le maintien de cet état de choses qui mécontente et ruine les peuples, et qui pousse invinciblement la plupart des gouvernements du continent à la banqueroute. Les ministres anglais arment, disent-ils, parceque on arme en France, et ici on justifie les armemens qu'on fait sans besoin et sans raison par ceux qui s'exécutent en Angleterre. Voilà, par conséquent, les contribuables pris dans un cercle vicieux d'où nous les défions bien de retirer leur bourse. M. Cobden a eu bien raison de dire ici, il y a dix-huit mois, qu'il ne connaissait pas de plus grande mystification ou de plus complète ineptie.

### NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 13 mars.

On écrit de Liverpool au *Daily News* du 6:

"Hier est entré dans nos docks le brick sarde *Arpia*, venant de Constantinople, et ayant à bord 262 réfugiés hongrois, italiens et polonais. Les frais de la traversée ont été payés par le trésor ottoman, et il a été convenu avec les autorités de Liverpool que ces braves et malheureux fugitifs recevraient ici les moyens de rejoindre leurs frères aux Etats-Unis, où le général Taylor, au nom des citoyens de la république américaine, leur avait promis protection et une seconde patrie. La nouvelle de l'arrivée de l'*Arpia* avait attiré sur le rivage une foule considérable de personnes qui exprimaient hautement leur sympathie pour les braves proscrits. Déjà un bal public à leur bénéfice a été organisé, et il est question d'ouvrir des listes de souscription pour contribuer aux frais de l'émigration. Débarqués à quatre heures un quart, les exilés ont été reçus dans un local qui leur avait été provisoirement préparé, et on leur y a servi un excellent et substantiel repas. On remarque parmi les officiers le général Szeredy, qui commandait la légion Zrinyi de Vienne, le major Wallinski, le capitaine Zsabdtzky, le lieutenant Sipos. Bien que passablement encombré sur l'*Arpia*, les réfugiés n'ont pas eu un seul malade pendant leur longue traversée, et tous se louent au plus haut degré et des procédés du gouvernement turc et des soins du capitaine Bartholetto, commandant du navire qui les a amenés sur notre sol."

On lit dans la *Gazette des Hôpitaux*:

"Il règne en ce moment à Paris une épidémie semblable à celle des années 1837 et 1847. Cette affection, nommée vulgairement GRIPPE, est combattue avec efficacité par le SIROP et la PATE DE NAFÉ d'Arabie, dont les propriétés calmantes et pectorales sont chaque jour constatées par nos plus habiles praticiens."

—En Ecosse, à Galway, capitale du comté de ce nom, des Anglais et des Anglaises ont protesté à leur manière contre l'intervention du gouvernement dans les affaires de l'Eglise catholique. Samedi, ils ont brûlé lord John Russell en effigie.

Une pieuse Irlandaise, remarquant que le mannequin ministériel n'avait pas le vêtement indispensable, a fourni un de ses peignoirs pour le couvrir, tandis qu'une autre individualité, appartenant également au beau sexe, mais fort peu humaine, a ce qu'il paraît, a donné ses jarretières pour pendre l'effigie du premier ministre.

—Lord Normanby est arrivé à Paris, de retour de Londres, où il s'était rendu pour recevoir l'ordre de la Jarretière, et où il avait été retenu par la dernière crise ministérielle.

—On lit dans l'*Ordre*:

"On assure que le ministre transitoire de la marine, M. le contre-amiral Vaillant, se réserve le gouvernement général des Antilles et le commandement des forces navales du golfe du Mexique.

"Des personnes que nous avons tout lieu de croire bien informées affirment, de plus, que M. Vaillant quittera le ministère dans quelques jours pour aller prendre possession de son commandement. On pense, dit-on, à lui donner pour remplaçant au ministère, M. le vice-amiral Dupetit-Thouars; il resterait à savoir si ce dernier consentirait à entrer dans une combinaison intérimaire et transitoire."

Le *Moniteur* publie le décret qui nomme M. le général Excelmans maréchal de France. Le décret est du 10 mars.

Le corps des maréchaux de France se compose maintenant de MM. Soult, Gérard, Sébastiani, Reille, Jérôme Bonaparte et Excelmans.

—M. Schœlcher a déposé une proposition qui a pour but la suppression de la mort civile.

—Les membres de la gauche ont tenu une seconde séance pour examiner ce qui conviendrait aux républicains de faire, au cas où les élections seraient ajournées par une loi. Aucune décision n'a été prise encore.

L'opinion qui paraît avoir le plus de chances est celle qui repousse l'idée de la démission des officiers démocrates, et qui croit cependant à l'opportunité d'une déclaration solennelle de leur part, déclaration dans laquelle ils diraient pourquoi, et dans quel esprit ils acceptent, pour le bien de leur cause, l'ajournement voté par l'Assemblée.

—MM. Alexandre Dumas et Maquet viennent de lire aux acteurs de l'Ambigu la dernière partie de *Monte-Christo*, qui a obtenu sur l'auditoire un immense succès de larmes et de curiosité. Cette dernière partie est divisée en deux grands drames, distincts et complets, dont l'un portera le titre du *Comte de Morcerf*, et l'autre celui de *Villefort*.—Toute la troupe doit jouer dans cette œuvre importante.

---

Décédé le 4 de ce mois, dans la paroisse St-Jacques, M. JOSEPH LECARPENTIER, créole de St-Domingue, âgé d'environ 79 ans.
8 avril—3

☞ On nous prie d'appeler l'attention du commerce sur la vente par catalogue d'eaux de vie françaises, vins, thés, Indigos, clous, etc, qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures, dans les magasins de MM. W F Vredenburgh & Co, No 29, Vieille Levée. Les clous seront vendus à midi précis, et les thés de suite après.

On peut se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur, No 29, Vieille Levée.

☞ L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la vente de marchandises sèches anglaises, avariées, ainsi qu'un grand assortiment de marchandises de saison, qui aura lieu ce jour, à 10 heures, au magasin d'encan de M. F. H. Petitpain, No 8, rue du Canal.

☞ Je prie MM. les pompiers de recevoir mes remerciements pour le zèle et la promptitude avec lesquels ils ont arrêté l'incendie qui a eu lieu samedi soir, 5 courant, dans le magasin contigu au mien. DELAMARE, rue de la Douane, No. 86.
8av—3f

A LOUER DE SUITE—Une maison neuve bâtie en briques, située rue Ste-Anne, encoignure Miraud; elle se compose de huit pièces et quatre cabinets avec chambres au dessus, balcon en fer, puits, jardin et cour. Elle peut être louée en bloc ou en plusieurs lots. S'adresser sur les lieux, ou à J B MARTY, Propriétaire, 19 et 21, rue Madison.
9 avril—5

**Vingt piastres de Récompense.**

PARTI marron de chez le soussigné le jeune mulâtre AUGUSTE, âgé d'environ 15 ans, vêtu d'un vieux pantalon blanc, un bonnet bleu, un gilet de tricot, taille moyenne, un peu maigre, parlant bien français et un peu l'anglais.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez Mr LAGARDE, à l'entrée de Gentilly, propriétaire sur l'habitation de feu Kernion.
8 avril—6

---

## COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI SOIR, 7 AVRIL.

Les affaires ont été peu animées; 2,500 balles ont changé de mains aux anciens prix.

Environ 900 boucauts sucre ont été vendus; fair, 4¾ @ 5¼ cts la liv. Il s'est fait peu de chose en mélasse de 30 @ 31 cts le gallon.

Le marché à la farine n'a pas varié; 1,800 barils ont été vendus de $4 @ 4 5¼ cts pour l'Ohio et $4 10 @ 4 90 pour St. Louis.

Les provisions sont fermes. Mess porc non-inspecté $13 75. Le lard salé est en demande; plate-côtés, 8¾; épaules, 6 cts la liv; 900 tierces prime mess bœuf ont été vendus à $16.

Le whiskey est lourd à 18¾ cts le gallon.

Le change est modérément demandé.

Le fret n'a pas varié.

MARCHE DU HAVRE, 13 mars.

Les nouvelles de l'*Africa* ont occasionné un désappointement général sur ce marché et les prix ont fléchi de 4 @ 5 fr., de sorte que le coton Orleans très ordinaire se vendait 98 fr. 400 balles seulement ont été prises par la consommation.

Le marché aujourd'hui est très irrégulier, et si les avis attendus de Liverpool nous annoncent une nouvelle baisse, nul doute que le désir de vendre ne devienne beaucoup plus considérable. Le stock actuel est de 105,000 balles et l'on attend en outre plusieurs navires.

### LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Alabama, Foster, pr Chagres.
Steamship North America, Bietlien, pr New York
Navire J C Humphreys, Badger, pr Liverpool.
Jas Corner, Bennett, pr New York.
Goelette Wm R Pettis, Saunders, pr St Marks.

—ARRIVÉS.—

Navire Mortimer Livingston, Barstow, du Havre.
Josephus, Day, de Cardiff.
Brick Marshal Ney, Little, de Philadelphie.
Robert Patterson, Linckin, de Boston.
Goelette Gen Clinch, Norris, d'Apalachicola.
Chipola, Rooke, d'Apalachicola.
Alderman, Collins, de Brazos.
L Foster,—à la Pointe.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Chargement du navire Mortimer Livingston, du Havre.

2 colis marchandises H de Goer & Rifflard—1 do A Lecourt—17 do T Pinet & Co—1 do P Malard—48 do T N Gurien—1 do H Bonnabel—1 do J Curien—2 do T Roumieu—1 do Cestia & Co—6 do R Richard—1 do Henderson & Gaines—1 do Favre fils—1 do A Cantin—4 do W F Vredenburgh & Co—1 do P A Hardy, 1 do T Ducourneau—4 do L Perrie—600 meules H Green—diverses marchandises à ordre.

23 passagers d'entrepont.

—MEMORANDA.—

New York, 26 mars—Arrivés, barque Rose Standis de la Nlle Orléans; brick Indian Queen et brick Percy, do; 27, barque Austin, Toody, do; 28, navire Vicksburg, Berry, do; barque Maryland, Klein, do; expédiés, 27, navire Sultana, Barrett, do; 30, Onwega, Cornell, do.

Baltimore, 26 mars—Arrivé, brick Narraguagus, Hinckley, de la N-Orléans.

Boston, 25 mars—Arrivés, navire Middlesex, Lovett, de la N-Orléans; barque Yermouth, Teal, do; 26, barque Wagram, Elwood, do; expédié, 25, navire Tarquin, Doughty, do; Bennington, Young, do; barque Clintia, Pillsbury, do; brick L R Palmer Park, pour la N-Orléans.

Philadelphie, 24 mars—Expédié, brick Boston, Torrey, pour la N-Orléans.

PORTS ETRANGERS
(Par le steamer Canada)

Liverpool, 8 mars—Arrivé Union, Stubbs, et Rebecca, Sawyer, de la Nouvelle Orléans; 9, John & Lucy, Curling, Trimountain, Ray, Jas Pennell, Pullerton; Rappahannock, Cushing; Hungarian, Chase, & Bell Rock, Pendleton; 10, Ellerslie Harvey, & Mary Carson, Kelly, do; 11, Leibnitz, Jorgensen, de la NlleOrléans.

Bordeaux—Chargeant le 12mars, Prince-Adalbert & John Holland, pr la Nlle Orléans, à Marseille, Cesare, au Havre, Lemuel Dyer, John Hancock & Leonidas, tous pour la N-Orléans.

Arrivés au Havre, 7 mars, de la N-Orléans, Arcadia, Counce, & Cornelia, Blanchard, 10, Mount Washington, Randell, 12, Muscongus, Kelleran; Parti, 8 mars, Geo F Patten, pour la N-Orléans, 7, Ontario, do.

Arrivé à Gênes, 5 mars—San Michele, de la N-Orléans; Giovani d'Acre, do, 6, Orbits, do.

Parti de Gottenburg pour la N-Orléans—Hudson, Rundberg, et touché à Deal, 7 mars.

Parti de Clyde, 6 mars—D'Israeli, pour la N-Orléans, 7, Hindoo, do.

Arrivés à Hull, 10 mars—Royal Victoria, Hunter de la N-Orléans; à Glasgow, 11, Chatham, Moor, do; Clyde, 7, Malabar, Crocker, do; 10, Clutha, do, Gravesend, 8, Falcon, do.

Londres, 10 mars—Falcon, Pattee, 14, Post, Hanke, de la N-Orléans.

**Avis aux Marins.**

DOUANE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Bureau du Collecteur, 4 avril 1851.

LE Bateau-Phare PLEASONTON a changé de mouillage pendant les dix jours suivant la présente publication et jettera l'ancre à environ dix milles O. par S. de sa position actuelle. Aussitôt qu'il aura un ancrage définitif sa position exacte sera publiée. WM. FREREY, Collecteur.
5 avril—3

**ASSOCIATION CATHOLIQUE**
Pour l'instruction des Orphelins dans l'Indigence.

LES membres de cette Association et le public en général sont invités à assister à l'examen annuel des élèves de cet Etablissement, qui aura lieu jeudi prochain 10 du courant, à 9 heures A. M., à la Maison d'Ecole, située rue des Grands Hommes 3me Municipalité.

Par ordre du Président, AYE PLANTEY, Secrétaire.
8av

**Avis aux planteurs.**

LE soussigné, menuisier charpentier, désire s'occuper pour l'entretien des constructions et des moulins dans une habitation quelconque. Les personnes qui voudraient entrer en arrangement écriront à la poste de la Nouvelle-Orléans.
6 avril—2f m et s CHARLES BIAGIONI.

**A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART**

LE magasin de FAYENCE, PORCELAINE, VERRERIE, MERCERIE et PARFUMERIE, situé au coin des rues Moreau et [illegible], établissement connu depuis longues années. Le propriétaire de ce magasin est décidé à vendre en bloc à des conditions très avantageuses pour l'acquéreur. Ce magasin est installé parfaitement pour ce genre d'affaires.

S'adresser sur les lieux, à M. JOSEPH GAIDON jusqu'au 24 courant. Si à cette époque le magasin n'est pas vendu, il sera vendu à l'encan.

N. B.—Les familles qui désirent se fournir d'objets de ménage, trouveront jusqu'au 24 toute sorte d'articles d'utilité [illegible] au-dessous.
8av—9,15,16,21,22,23,24.

**Lasting—Lasting.**

3 caisses lasting noir, en débarquement du steamship Ohio, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD.
8av

EN débarquement du navire Adler, venant de Bordeaux—20 quarts de pipes Cognac de preuve 4 barriques vin de Margaux, vieux. 18 demi barriques Haut Sauterne, très supérieur, à vendre par V & E MAIGNAN,
8av 85 rue St-Louis

FIL A VOILE—4 boucauts fil à voile français, en magasin, à vendre par
8av V & E MAIGNAN, 85 St-Louis

MADERE ET PORTO—32 quarts London Dock, qualité supérieure, à vendre par
8 av V & E MAIGNAN, 85 St Louis

PRUNES—30 caisses prunes d'Ente, marque de J Fau, en débarquement de la barque Adler, de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8av 28, rue de la Douane

500 DEMI boites thon mariné; 100 do cèpes à l'huile; à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8 avril—1m 28, rue de la Douane

AUX Gourmets—30 caisses Bourgogne supérieur Chambertin Romanée et Nuits, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8 avril—1m 28, rue de la Douane

COGNAC Pellevoisin—250 futailles cognac Pellevoisin 4ème preuve foncé et pale, et vieux cognac de 1835, 1825 et 1815 en 1[2], 1[4] et 1[8], à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8 avril—1m 28, rue de la Douane

SUCRE raffiné en pains, petits pains, morceaux et en poudre, de la raffinerie du Battle Ground, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8 avril—1m 28, rue de la Douane

10 BALLES couvertures de 3 points, français, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8av 28, rue de la Douane.

250 CAISSES absinthe, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8av 28, rue de la Douane

20 BARRIQUES ochre jaune, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8av 28, rue de la Douane.

CIGARES de la Havane—86,000 des meilleures marques et qualités, en débarquement de la barque Mary Ellen et à vendre par J M CABALLERO,
8av 36, Vieille Levée.

2000 DEMI boites sardines en débarquement de la barque Adler, de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8av 28, rue de la Douane.

20 PIPES genièvre, qualité supérieure, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8av 28, rue de la Douane.

PEAUX DE CHEVRE—2,500 peaux de chèvre du Mexique, en débarquement de la goëlette Oregon, de Tampico, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS,
8 avril—3 9, rue Bienville

GELATINE—Un boucaut gélatine pour préparation de chapeaux de paille, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
8 avril 36, rue de Chartres

TABAC EN FEUILLES ET CIGARES—Un grand assortiment venant d'arriver, et à vendre par BRUGUIERE FRERES,
6mars—30 9, rue Bienville

BLANC DE CERUSE—300 tonneaux américain et anglais, à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
27m 29, Vieille Levée

**Vin de Champagne.**
Des marques: Pabeom et Aigle.

LES soussignés ayant été nommés seuls agents en cette ville pour la vente des deux marques célèbres de vin de champagne ci-dessus, dont la qualité ne le cède à aucune autre, en auront constamment en magasin un approvisionnement en bouteilles et demi bouteilles.
GUEYROUZE & LANGSDORFF,
7janv—6m No 21, rue St Louis.

EN débarquement du navire Tennessee, venant de Marseille, 10 barils Madère, 24 caisses grand modèle, eau de fleurs d'oranger, 24 do moyen do do. A vendre par JOHN CLAUZURE,
8avril 62, Vieille Levée, entre St Louis et Conti

EN débarquement de l'Adler, venant de Bordeaux 40 caisses cerises à l'eau de vie, 70 do guignolet, à vendre par
8av JOHN CLAUZURE.

[illegible] à Biscay—75 barils, à vendre par S VALLS,
29 mars 37, Commune

---

☞ La barque ADLER, arrivée de Bordeaux, est en déchargement dans la Première Municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS,
3avril—6 30 rue Bienville

☞ Le capitaine et le consignataire de la barque ADLER, de Lubeck, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage au dit navire. G M LUCAS,
3 avril—6 30 rue Bienville

AVIS—Partant pour France, je préviens le public que Messieurs EUG. ROCHEREAU & Co. sont chargés de ma procuration.
A bord du steamer Belle Key, Nlle Orléans le 5 avril 1851. De PONTALBA, née Almonaster.
7av—5f

**AVIS.**

LE DOCTEUR SABIN MARTIN, de la Faculté de Paris, étant de retour à la Nouvelle Orléans depuis quelque temps, a l'honneur d'offrir à ses amis et au public, ses services comme médecin, chirurgien et accoucheur.

Sa demeure est rue St-Pierre No 12, en face de la Place d'Armes.
7av—30f

M CH. LEBEL ayant acheté l'intérêt que M. E. BERGEY avait dans le restaurant des Etats Unis, est seul chargé de l'exploitation de cet établissement.
7av—6f CH. LEBEL.

A VENDRE OU A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, dans la rue Washington à Lafayette. La dite rue est maintenant pavée en pierres carrées depuis la rue Tchoupitoulas à la rue des Magasins et donne un accès facile par l'un ou l'autre chemin. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 3, rue Front.
3 avril Levée, entre Canal et Crossman

CIGARES—400,000 cigares de la Havane, Regalias de toutes qualités, Medianos, Londres et Millar, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 av No 3, rue Front.

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 av No 3, rue Front.

INDIGO—14 surons indigo de Guatemala et une caisse do de Manile, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 av No 3, rue Front.

CHEMINEES—4 cheminées de marbre de bas prix, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 av 3, rue Front.

GENIEVRE DE HOLLANDE, marque Steamboat, en douane et à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 av 3, rue Front.

CAFE Havane—200 sacs première qualité.
RHUM de la Jamaïque—3 poinçons en Douane.
RIZ—20 tierces de la Caroline.
SUCRE Havane—300 caisses sucre brun, en déchargement du brick Adams Gray.
CHAMPAGNE—20 paniers d'importation directe de France. A vendre par JOSEPH MITCHEL,
7 av 36, Poydras.

HUILE D'OLIVE—250 paniers James Plagniol véritable, venant d'arriver et à vendre par A. CARRIERE,
7av 25, Vieille Levée.

VINS EN CAISSE—500 caisses St-Julien, St-Estèphe, Cantenar, Château Bernau, Pape Clément, Larose et Montrose, Segur médoc, à vendre par A CARRIERE,
7av 25, Vieille Levée.

VINS EN BARRIQUES—350 barriques pour famille, différentes qualités des premiers crus de Médoc, et à vendre par
7av A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

BOUCHONS—5 balles bouchons fins de 15 mille chaque, en magasin et à vendre par
7av A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

DAMEJEANNES—En débarquement du navire J C Calhoun, du Havre: 100 damejeannes de 5 gallons, 300 do 3 do, 300 do 2 do. A vendre par NUMA LACOSTE,
7av 147, rue Royale

P. LONGIS, 47, Vieille Levée, offre de vendre: 170 barriques de vin F Durand, au drawback; 150 quarts de vin de Porto Miguel Reig, en magasin, 100 do do F Grousset, do; 100 do do de Madère do do; 20 barriques vin de Bordeaux, pr famille, do; 3 do do pour l'ordinaire, do; 3 do do Médoc Tardieu, do; 20 caisses de vins fins Médoc; 6 paniers de vin de Champagne A Garreau; 30 paniers d'huile d'olive Plagnol.
7 avril

MIEL D'ABEILLE—20 barils importation récente de la Havane, à vendre par P CUSACHS, Encoignure
7 avril Condé et St-Philippe

INDIGO DE GUATEMALA—10 serons, en magasin et à vendre par P CUSACHS, Encoignure
7 avril Condé et St Philippe

EN magasin, à vendre par le soussigné—500 livres essence de citron fraîche; 100 do do Bergamotte, 100 do do Anis, 100 do do Carelle, 100 do do Clous de Girofles; 100 do Acide Tartarique cristalisé, 500 do do en poudre, 30 do vanille longue et courte, 30 onces essence de Rose 1ère qualité, à vendre par P CUSACHS, Encoignure
7 avril Condé et St Philippe

BLANC D'ESPAGNE—En débarquement du navire St-Louis, 30 barils blanc d'Espagne à vendre par P CUSACHS, Encoignure
7 avril Condé et St-Philippe

INDIGO—10 serons indigo supérieur de Guatemala, reçus par la goëlette Mary Ellen, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
7 avril 34, Vieille Levée

CAFE de la Havane—116 sacs café prime venant d'arriver par la goëlette Mary Ellen, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
7 avril 34, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—200 caisses assorties, blanc, jaune et cucurucho, venant d'arriver par la goëlette Ellen, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
7 avril 34, Vieille Levée

CACAO—10 caisses Guatemala supérieur, venant d'arriver par la goëlette Mary Ellen, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
7 avril 34, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—20,000 regalias de choix, des marques de Munos et Figaro, venant d'arriver par la goëlette Mary Ellen, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
7 avril 34, Vieille Levée

EN débarquement de la barque Adler, de Bordeaux, à vendre par le soussigné: 23 caisses liqueurs superfines assorties, 1 demi pipe cognac; 1 quart do do, à vendre par A COUTIN & RANSON,
7 avril 13, rue Bienville

VEAUX CIRES—2 caisses de 12 douzaines veaux cirés, à vendre par A COUTIN & RANSON,
7 avril 13, rue Bienville

COGNAC—15 quarts vieux cognac J. Raoul 1800; 7 do do do do 1810; 15 octaves Nb. Nectar 1795; 10 demi pipes Dulary, Bellamy & Co 1840; 10 quarts do Cocq père & fils; 7 demi pipes do John Marthon 1849; 25 quarts do do 1849. A vendre par A COUTIN & RANSON,
7 avril 13, rue Bienville

PORTO—10 quarts vin de Porto première qualité, à vendre par A COUTIN & RANSON,
7 avril 13, rue Bienville

EN débarquement du navire Espindola, du Havre: 44 caisses absinthe suisse de la marque Berthoud frères, à vendre par A COUTIN & RANSON,
7 avril 13, rue Bienville

EAU DE-VIE.—161 quarts de pipes eau-de-vie de Ph. Godard; 7 ¼ pipes do J B Godard; 6 ¼ de pipe do J. B. Godard; 2 ¼ de pipe do 1835 de A. Lagrange; 2 ¾ de pipe de 1838 de A. Lagrange; 18 1[8] de pipe de 1825 de A. Lagrange; 2 ¾ de pipe do de 1838 de A. Lagrange; 9 ¾ de pipe do de 1838 de A. Lagrange; 10 1[8] de pipe do 1838 de A. Lagrange; 13 ¾ de pipe do de Lafontaine; 100 ¾ de pipe do de A. Barrière; 50 1[8] de pipe do de A. Carrière; 10 ¾ de pipe do de St-Charles; 28 1[8] de pipe do de St-Charles; 60 ¾ de pipe do de Garde; 30 ¾ de pipe do de Conié & Martin; 3 ¾ de pipe do de J. J. Dupuy. A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
7 av 17 et 19, rue St-Louis.

VIN rouge en caisses—1000 caisses vin rouge St-Julien, 300 do do du chateau Margaux, chateau Lafitte, Leoville, Batailley, Beycheville, Mouton, et Latour, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
7 av 17—19 rue St Louis

VIN DE MADERE—16 quarts de pipes vin de Madère; 24 do do Malvoisin, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
7 av 17 et 19 rue St-Louis

VIN BLANC en demi barriques—30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par EUG ROCHEREAU & CO,
7 av 17—19, rue St Louis

CHAMPAGNE—50 paniers champagne de la marque Blue Angles en bouteilles, 42 do do do en demi do, 20 do do do Double Crown, en demi do, à vendre par EUG ROCHEREAU & CO,
7 av 17—19, rue St Louis

COGNAC—8 demi pipes Jean Louis 1811; 22 demi Maglory 1834; 31 demi et 12 quarts A de Mondore 1849; 10 demi et 12 quarts John Durand & Co, La Rochelle; 1 demi pipe J J Durand 1840; 2 demi et 9 quarts J J Durand 1844; 4 demi et 9 quarts J J Durand 1845; 4 demi et 1 quart J J Durand 1846; 3 demi J J Durand 1847; 5 demi J J Durand 1848; 3 demi J J Durand 1849; 5 demi et 4 quarts J J Durand; 7 demi, 8 quarts et 6 huitièmes A L Bieville, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
7 avril 31 Vieille Levée

PORTO F. DURAND—925 quarts porto de la marque bien connue F Durand, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par
7 av J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

VIN en Barriques—30 barriques vin St-Julien et St-Estèphe bon vin de famille, à vendre par J & J TARDOS,
7 av 31 Vieille Levée

VIN BLANC—58 barils vin blanc qualité supérieure, à vendre par J & J TARDOS,
7 av 31 Vieille Levée

VIN EN CAISSES—2600 caisses vin des marques suivantes, Margaux Médoc, St-Julien Médoc, St-Emilion et Haut Talence, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, et à vendre par J & J TARDOS,
7 av 31 Vieille Levée

SARDINES—6,000 caisses sardines marques Camus et Deffis & Co, à vendre par
7 av J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

GIN—7 pipes genièvre importé, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
7 av No 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—430 paniers champagne des marques Bachus et marque de fer, de Denis Pouvrel Aviez, à vendre par J & J TARDOS,
7 av 31 Vieille Levée

GUIGNOLET—15 caisses guignolet, en magasin et à vendre par J & J TARDOS,
7 av 31 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—212 caisses cigares en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par JOSEPH M MITCHEL,
1av 36, Poydras

TABAC A CHIQUER de [illegible]—à vendre par S. VALLS,
29 mars 37, Commune

5 BARILS et 3 caisses de chaussures de différentes marques, en magasin et à vendre par
31ms D SORERO Jn, 36 rue Gravier

---

**RAIL-ROAD ENTRE LA NLLE-ORLEANS ET JACKSON (Mis.)**

CONFORMEMENT à une résolution du comité d'administration intérieure de la Nlle Orléans et Lafayette, avis est par le présent, donné qu'une assemblée des amis du projet de rail-road entre la Nouvelle-Orléans et Jackson (Mis) aura lieu à la Nouvelle-Orléans le mercredi 16 avril prochain.

L'arpentage de la route de la Nouvelle-Orléans par la côte et ouest du lac Maurepas à la limite de l'Etat étant terminé, le rapport et les plans de l'ingénieur seront soumis à l'assemblée.

On espère que des délégués à ladite assemblée seront généralement nommés, et qu'ils se rendront ponctuellement au jour indiqué.

GEORGE CLARK, 1ère Municipalité,
C. D. YANCEY, 2ème Municipalité,
G. HOOPER, 3ème Municipalité,
P. N. WOOD, Lafayette.
Comité d'arrangement.
20 ma

**ECOLES PUBLIQUES**
PREMIERE MUNICIPALITE

L'EXAMEN ANNUEL des Ecoles Publiques de la Première Municipalité commencera jeudi prochain le 27 courant.

Les écoles seront examinées dans l'ordre suivant: Jeudi 10 et vendredi 11 avril—High-School de demoiselles, rue des Remparts.

L'examen sera public. ALBERT FABRE,
25 mars Surintendant.

*A louer à bon marché.*

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à domestiques, &c, &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ,
4av 93, rue de la Douane

**VENTE DE PIANOS,**
Pour cause de liquidation.

Une grande quantité de pianos neufs et de seconde main, à vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques, et le meilleur à queue qu'il y ait en ville, pianos système en fer à sept octaves, fabriqués expressément pour le pays. Tous ces pianos seront vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant. ALLOVON,
12 ms—2m 44 rue Conti

**Habitation sucrière à vendre.**

Par suite de dissolution de société l'on offre à vendre, une vaste et belle habitation nouvellement établie, située sur les bords du Bayou Têche, ayant 35 arpents de face au dit bayou, mesurant en superficie 3,000 arpents, dont environ 600 arpents sont entourés et en culture dont environ 300 arpents en cannes et 200 à 250 en maïs. La partie de terre en culture est parfaitement égouttée par de grands canaux, et une quantité de fossés. La dite terre contient environ 1,500 arpents de bois et est à l'abri de toute inondation.

Pour le plan, l'inventaire, et les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à MM. Holland et Baudoin, notaires, 56 rue de la Douane, ou à M. H. Gilly, No 32 Vieille Levée.

L'on vendra l'habitation seul, ou avec 54 esclaves.
12 mars—2m

**GRAND CHOIX DE PIANOS.**
A. PERIER, RUE ROYALE, 310.

A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queues, pianos droits, picolos à 7 octaves, système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER,
27fv 310, rue Royale

**GRAND EMPRUNT DE L'ETAT ELECTORAL DE HESSE,**
**de 6,725,000 piastres.**

CET emprunt est garanti par le gouvernement et contracté par la maison de Banque de MM. A. VON ROTHSCHILD & FILS, de Francfort sur M.

Les prix suivans seront gagnés:

| | |
|---|---|
| 14 de 40,000 piastres | 60 de 4,000 piastres |
| 20 de 36,000 " | 60 de 2,000 " |
| 24 de 16,000 " | 120 de 1,500 " |
| 30 de 8,000 " | 140 de 1,000 " |

Le plus faible prix est de $55.

*Le premier tirage aura lieu positivement le 1er juin 1851.*

Le prix du billet est comme suit

| | |
|---|---|
| Un billet 5 piastres | six billets 25 piastres |
| Trente " 100 " | soixante-cinq 200 " |

Les remises peuvent être faites en billets de banque, mandats ou traites sur l'Europe, etc. Chaque détenteur de billet recevra, sans frais le prospectus avec les détails, et après le tirage de la loterie la liste des numéros heureux. Les prix seront payés en espèces, à Francfort sur le Mein, Paris, Londres, New-York et la Nouvelle Orléans.

S'adresser immédiatement à MORIZ STIEBEL Sons, banquiers et marchands, Francfort sur le Mein, Allemagne, ou à Stiebel & Co, marchands, 24, Nicholas Lane, Lombard Street, Londres.

P. S.—Les remises qui arriveront trop tard seront renvoyées à l'expéditeur; ou s'il le préfère on lui donnera des inscriptions pour le prochain tirage.

*N. B.—L'argent et les ordres seront reçus au Bureau de l'Abeille.* 25 avril

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de DEBAIN picolos 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicien, peut, en 2 ou 3 secondes, exécuter tous les airs en général, morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos peuvent se jouer comme les autres pianos et le clavier rapport sur la même corde que le mécanisme.
27fv A. PERIER, rue Royale, 310.

**Vve HEBERT.**
149, RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France un grand assortiment de **Papier peint.**

Dessins les plus nouveaux et tous les prix, pour Appartements, Cafés, Restaurants, &c, &c, &c. Aussi—Bordures de tous genres, Ciels de lit, Devants de cheminée, &c, &c.
11mars

A BOISSIERE, à la Chancellerie du Consulat de France, Agent des Assureurs Maritimes du Havre et de Paris, pour le règlement des risques à l'amiable.
20mars—1m

**Paul Pesquier,**

MARCHAND TAILLEUR—No 103, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France, par le navire Beatrice, un grand et bel assortiment de marchandises d'été en ce qu'il y a de plus nouveau.

Il vient aussi d'attacher à son établissement un coupeur, M. Ludovig, récemment arrivé de Paris, qui a été employé, en la même qualité, chez CHEVREUIL.
19 mars—1m

**H. HUARD,**
*Habillements de printemps et d'été.*
No. 69, Rue Commune, vis-à-vis le Hewlett Exchange.

REÇU par les derniers arrivages un assortiment complet des articles ci-dessous, à des prix très satisfaisants, savoir: Redingottes, habits sacs, et gilets, mérinos, alpaca, étoffes en fil et guingham, pantalons en mérinos, coutil fils nouveaux dessins, gilets blancs, noirs et en couleurs, et pardessus, gilets et fil, satin soie, fil et coton, convenables aux jeunes gens et enfants. Aussi un assortiment complet de malles, valises, sacs de voyage, parapluies, &c, &c. En examinant son stock, le public et mes amis recevront mes respectueux remerciements. H. HUARD.
27m—1m

BONS DE LA TROISIEME MUNICIPALITE à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ,
19 ms 93, rue de la Douane.

**Lots et résidences à Pascagoula.**

A VENDRE de charmantes résidences de campagne et lots de valeur faisant face au Golfe du Mexique à Est Pascagoula. Ces propriétés sont les plus agréables de l'Etat pour les bains de mer et les prix sont très modérés.

Les personnes désirant se procurer une délicieuse maison de campagne peuvent s'adresser à M. Jacob Baptiste à Est-Pascagoula ou à J. A. Beard, encanteur, Arcade Banks, Nlle Orléans.
17 mars

**Lac Pontchartrain.**

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il ouvrira dimanche prochain, 6 du courant, son RESTAURANT vis-à-vis l'Hôtel Washington; il espère que ses amis lui continueront le bienveillant patronage dont il a joui jusqu'à ce jour.
4 avril—1m L. BOUDRO.

AVIS—La société formée entre MM. L. DURAND et C DOCTEUR est dissoute d'un commun accord. L. Durand restera seul chargé de la liquidation et continuera pour son compte le même genre d'affaires.
4av—3f

**AVIS.**

L. MAJESTE—Informe le public que M. JOHN CHARBONNEAU n'est plus chargé de sa procuration pour la gestion de ses affaires commerciales.
4av

**McCLURE et SAUNDERS,**
RUE DES MAGASINS, No 9,

INVITENT les marchands de la ville et de la campagne à visiter leur grand assortiment de marchandises de printemps, qu'ils offriront aux plus bas prix possible pour du comptant ou de bon papier sur la ville.

Leur assortiment se compose de
CHAPEAUX,
RUBANS,
PLUMES ET FLEURS,
SOIERIES, BRODERIES,
FOURNITURES DE MODES, &c,
AUSSI:
CHAPEAUX DE PAILLE Anglaise et d'Italie de Panama, &c., pour hommes et pour enfans.
11 fév—3m

**Par les derniers arrivages.**

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers navires arrivés de France et d'Angleterre:
14 caisses toile d'Irlande à chemises;
1 do toile à draps;
1 do mouchoirs batiste;
1 do serviettes damassées 3[4] X 3[4];
1 do coutil blanc qualités assorties;
25 douz. cravates soie noire, diverses grandeurs;
10 pièces serge noire, qualité supérieure;
1 caisse rubans de gaze et taffetas;
1 do toiles du Nord;
1 do toile de Canton,
3 do chapeaux de paille pour dames;
3 do corsets sans coutures;
3 do tapis de tables grandeurs assorties;
3 do bas de soie anglais.

*De plus:*

Au débarquement du navire Tennessee, de Marseille 18 fromages de Gruyère; 1 malle saucissons de Lyon; 40 balles couvertures à nègres.
LOISON & SILVESTRE,
31 ms 36 rue de Chartres

**Liquidation**
POUR CAUSE DE SEPARATION.
Ventes à prix très réduits, PAR LOREILLE & Co, Encoignure Royale et Douane.

LES associés de cette maison devant se séparer, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils vendront au PRIX COUTANT leur magnifique stock de vins fins, eaux de vie, liqueurs, conserves alimentaires, groceries fines, &c, &c.

Les diverses marques et qualités de leurs vins et eaux de vie en barriques et demi barriques, en damejeannes et en caisses sont trop variées pour qu'ils puissent en donner la description.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir s'assurer de la bonne qualité et des bas prix de ces marchandises, garantis de reste sous tous les rapports.

Les passagers, capitaines de navires et bateaux à vapeur trouveront un assortiment complet des meilleures conserves, fruits et confitures de toute espèce, chocolat, sirops, pâtés, sardines, jambons, saucissons etc, etc, et en général les meilleures provisions pour familles.
5av

*Compagnie de la Pompe No 22.*

☞ Les officiers et membres sont requis de se trouver en comité [illegible] le 9 avril, à 7 heures. LOUIS D [illegible], Secrétaire.
3av—2t

---

☞ **Express de ADAMS & Co, pour la Californie.**

ADAMS & CO, expédieront un courrier pour la Californie par le steamship ALABAMA, partant pour Chagres mardi, le 8 courant.

Les marchandises confiées à ces *express* seront sous la surveillance d'un gardien qui surveillera le convoi à travers l'Isthme, les fera embarquer dès leur arrivée à Panama, à bord du steamship PACIFIC, appartenant à la compagnie. Les facilités accordées par cette ligne donnent la faculté de transporter en tout temps et avec promptitude toute espèce de marchandises confiées à nos soins.

Les colis doivent être bien emballés et ne pas peser plus de 125 livres ou mesurer plus de cinq pieds cube.

Les prix sont beaucoup diminués. On assure les marchandises pour un montant quelconque lorsqu'on le désire. ADAMS & Co,
3avril—5 72 rue du Camp

**EXPRES POUR LA CALIFORNIE,**
DE DODGE & Co,
Via Chagres et Panama.

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H D B Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, ils pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.

E W WILEY, ancien Agent de DENNING & WILEY,
26mars No 51, rue du Camp.

**HOTEL WASHINGTON.**
*Extrémité du rail-road Pontchartrain.*

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de: HOTEL WASHINGTON. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissements sans nombre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf, offre aujourd'hui à ses visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table où rien ne manque, une cave des mieux assorties, un service des plus actifs, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.

Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs faiseurs de la Nouvelle Orléans.

Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne lui demande qu'une seule chose: Une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses.
22 mars—3m BERTRAND COMBE.

**J B Carr & B G Fontenean, Avocats,**
NATCHITOCHES (Louisiane),

PLAIDENT devant les Cours de paroisse de Natchitoches, Caddo et de Soto, ainsi que devant la Cour Suprême à Alexandrie.
19fv—6m

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glascow ou Belfast.
26 oct— McDOWELL, MILLS & CO.

**Gaz—Gaz—Gaz.**
**Grande Economie.**

LES BECS DE GAZ patentés, de A. L. SCOVILL, peuvent s'obtenir au No 71, rue Poydras, au premier étage. Les becs donnent une lumière plus brillante que les autres, et sont beaucoup plus économiques. On en a posé dans plusieurs établissements de cette ville et l'évidence de leur avantage a été reconnue. Une personne sera envoyée à domicile pour les poser. A R BAKER & Co,
15fev—eal1m Agents.

AVIS—Les propriétaires et entrepreneurs de cette ville sont prévenus qu'ils trouveront en s'adressant rue Roman, No 90, entre Bienville et Douane, quelqu'un qui se chargera de la pose des briques (au millier ou autrement). Il se charge également de toutes espèces d'enduits à un prix très modéré.

Il se transportera à la campagne, au besoin.
5av—30

**Résidence d'été à vendre.**

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs, la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins, avec une maison à deux étages contenant huit chambres, [illegible] deux puits, dont un fournit d'excellente eau de source et en abondance.

Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à G. LEGENDRE,
27 mars rue Bienville No 11

**A LA LOYAUTE.**
**BUREAU DE PLACEMENT,**
RUE MADISON No 17,
*Tenu par M. DELALONDRE.*

CE Bureau est établi sous le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs. On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre.
23fv—1m

ADR. Z. CAVELIER — L. F. MAXENT

**CAVELIER & MAXENT,**
*Rue Royale, No 169,*

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses.
6 jan

**DISSOLUTION DE SOCIETE**

LA société existant sous la raison sociale de LORNE & FROIS à la Nouvelle Orléans et à Paris, est dissoute d'un commun accord pour la maison de Paris à dater du 31 décembre 1850 et pour celle de la Nouvelle Orléans à dater du 31 mars 1851.

Notre sieur Lorne est seul chargé de la liquidation à Paris et notre sieur Frois est seul chargé de la liquidation à la Nouvelle Orléans.

Nouvelle Orléans, 1er avril 1851. LORNE & FROIS,
3av 14, rue du Canal.

Par suite de la dissolution ci-dessus le soussigné continuera seul le même genre d'affaires. THEODORE FROIS,
4av 14, rue du Canal.

*RUE DE CHARTRES No 99,*
**Coin Conti.**

VENTE au prix coûtant pour cause de dérangement d'incendie et de réparations à faire à la maison, d'une quantité d'articles usuels et de fantaisie tels que:

Services de porcelaine blanche superfine,
do bande or et fleur,
do à thé blancs bande or filet, or et à fleurs, dans tous les genres,
do café, blancs, bande or filet et fleurs,
Tables fantaisie de différentes grandeurs et genres divers.

Une grande quantité de lampes de tous genres et de toutes dimensions.

Garnitures de cheminées, girandoles, chandeliers, front pour table taillé et frayé riche, verres à eau et à vin de champagne, Bordeaux, Madère, &c, &c.

Lanternes pour voitures, plateaux et une infinité d'autres articles.

Les cafés et restaurants qui voudraient se réassortir trouveront dans le même magasin une bonne occasion de bon marché, en castors (huiliers) et couverts plaqués de Sheffield et autres.

NOTA—Ceux qui auraient quelques ordres à donner pour décors ou dorures spéciales sur porcelaine sont priés de se hâter, la fabrique devant cesser sous peu.
17mars—1m

**Fer, Cuivre et Ferblanc.**

300 tonneaux fer du Tennessee assorti, en barres carrées et rondes,
25 tonneaux fer *Plough plates*,
10 do do *Plough moulds*,
25 do fer de bouilloire 3[16] à 3[8] 1re qualité

FER POLI DE CABLE.
100 tonneaux assortis,
15 do fer de bouilloire finis,
10 do do *Plough plates refined*.

FER DE SUEDE.
75 tonneaux fer assorti, plat, carré et rond.

FER D'ANGLETERRE.
300 tonneaux barres plates de 1 @ 4 ½ pouces (sur ¾ @ 1 pouce.
100 do do rondes ¾ @ 4 pouces,
100 do do carrées ¾ @ 4 ½ do,

FER EN FEUILLES.
350 colis de 9 @ 20.
100 do 22 @ 26.

FER EN ROULEAUX.
1000 colis ¾ " 1[8] @ 1 " 1[8]; 3[16] et ¼.

FER POUR CERCLES.
1500 colis 5[8] @ 4 ½ pouces.

FER ANGULAIRE.
5 tonneaux assortis 1 ¾, 1 ¾, 2 et 2 ¾ pouces.

CUIVRE.
30,000 livres brazier 10 @ 150 livres la feuille (30 sur 60.

FERBLANC.
300 caisses de Charcoal.

A vendre à bas prix et à des conditions libérales par PRIESTLEY & BEIN,
4av 89 et 91, rue du Camp.

**L. Bornet, de Paris,**
74, Rue Dumaine, 74.

AVANTAGEUSEMENT connu depuis plusieurs années pour la FASHION et le fini de ces ouvrages en cheveux, se charge, comme par le passé, de la confection de bracelets, bagues, colliers, épinglettes, boucles d'oreilles, tableaux, bijoux en or pour les cheveux. PARURES JENNY LIND, etc. Sujets allégoriques.
2av

*Dépôt de Graines Françaises.*

LE soussigné, arrivé en cette ville avec un assortiment de graines récoltées par ses parents dans les meilleures localités de France, sera continuellement à même de fournir des semences fraîches qui ne laisseront rien à désirer pour la parfaite levée.

Seule possesseurs d'admirables Reines Marguerites-Pivoines. (Aster Sinensis) par couleurs. Pommes de terre Chave hâtives, Artichauts vert de Laon très gros, Haricots divers, Lentilles larges de Gallardon, Choux fleur demi dur de Paris, &c. BACHELIER,
2 av—1m rue Ursulines, près de la Levée.

**MARCHANDISES DE PRINTEMPS.**

**C. YALE Jr. et Co.,**
27, RUE DES MAGASINS.

RECOIVENT par les steamers Fanny, Falcon e autres arrivages, leur assortiment de marchandises de printemps, consistant en:

**SOIERIES, FANTAISIES ET ARTICLES DE MODE.**

Soieries brochées noires, unies et en couleur.
Moire, satin et gros de Naples pour chapeaux.
Crêpe, crêpe lisse, tulle illusion, barége et gaze pour voilettes, destudes, chambrays, mousseline à jaconnat imprimés, mousseline suisse brochée, barège uni et façonné, organdies, grenadines et autres étoffes nouvelles.
Jaconat uni, mousseline à carreaux, mousseline suisse unie, mull mousseline, bishop lawn.

**BRODERIES.**

Dentelle fil, de coton, laine et soie, bandes brodées, pèlerines, entre deux, jaconat et suisse, chemisettes, manches, mouchoirs et cols brodés, mouchoirs batiste brodés et unis, passementeries et garnitures pour robes, boutons fil, de soie, en acre et agathe, [illegible] éventails, [illegible] gants en peaux, de soie, [illegible].

[illegible]

---

## AMUSEMENS.

### Théâtre d'Orléans.

MARDI, 8 AVRIL 1851.

**La Favorite,**

Grand Opéra en 4 actes, de Donizetti.

☞ On commencera à 6½ heures.

### Théâtre des Variétés.

MARDI, 8 AVRIL 1851.

On commencera par le drame local OLD HONESTY.

THE ISLAND OF JEWELS, pièce bouffonne.

BRILLANT DIVERTISSEMENT.

DEMAIN, MERCREDI,
Bénéfice de MADAME C. HOWARD.

### Galerie de l'Union.

GRAND CONCERT,
Qui sera donné à la Salle du LYCEE
Mercredi soir, 23 avril.

75 PRIX ou lots gagnants, composés de magnifiques tableaux de valeur seront distribués.

Le prix des billets est de $1. On pourra s'en procurer aux magasins de MM. Tyler & Hewitt, 39 rue du Camp, W. B. Mayo, Nos 5 et 93 rue du Camp, T. Benoit, 78, rue de Chartres, et chez MM. Hyde & Goodrich, 15, rue de Chartres, Hall & Co, rue du Canal, à l'Hôtel St-Louis, au Verandah, à l'Hôtel Hewlett, à la Poste, aux bureaux des divers journaux et au No 81, rue St-Charles, où l'on peut examiner les lots gratis depuis 8 heures à 6 heures. P. M. Chaque détenteur de billet aura droit à une chance à la loterie de 75 tableaux et à son entrée au concert.

Le programme du concert sera publié dans quelques jours.
3av

**Grand Bal Paré et Masqué**
Tous les samedis,
AU NATIONAL HALL,
Rue Carondelet, entre Union et Perdido
TENU PAR G. VAUDRELL.

LES dames doivent présenter leurs billets d'invitations à la porte.

On peut se procurer des billets au magasin à fruit, encoignure Canal et St-Charles et à la porte le soir du bal.

Prix du billet—$1. 17mars—6 s

**Salle de Bal et Jardin d'Alger.**

*Ouverture du jardin, dimanche 23 mars, et tous les dimanches suivans.*

CET établissement sera abondamment pourvu de toutes espèces de rafraîchissements, tels que crêmes à la glace, limonade, etc. Un excellent orchestre exécutera les morceaux de musique les plus nouveaux, tels que Polkas, Mazourka, contre-danses, valses, etc. La musique commencera à deux heures P. M.

BALS DE FAMILLES TOUS LES SAMEDIS A SEPT HEURES—La salle de bal étant très spacieuse offre un immense avantage aux compagnies de milice et autres, qui désireraient y donner des banquets. Le propriétaire se charge de fournir les diners ou soupers aux prix les plus modérés.
21mars—1m P. FAILLOT

**JARDIN KOSSUTH.**

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont pris le jardin de Ste-Helene, et qu'il sera ouvert au public dimanche le 23 courant, sous le nom de JARDIN DE KOSSUTH. Ce jardin fait face au bayou St-Jean, entre la rue St Pierre et la promenade Carondelet.

Tous les dimanches il y aura un grand orchestre. Jardin et le Café seront tous les jours ouverts aux visiteurs. Le Jardin est fort beau et convenablement disposé pour recevoir les familles et toutes les sociétés. Les soussignés ont aussi pris un soin scrupuleux pour fournir les meilleurs rafraîchissements et les meilleures liqueurs. L'ordre le plus sévère sera maintenu, et il ne sera rien négligé pour la tranquillité des visiteurs.
19 ma—1m FUNKY & WINTZ.

### Galerie de l'Union,

No 13, rue St-Charles, au Premier.

EXPOSITION de tableaux de choix, de maîtres anciens et modernes.—VUE D'ETENERIFFE au soleil couchant, par Hildebrand peintre du roi de Prusse. Ce magnifique tableau a fait l'objet de l'admiration générale.—L'Assomption de la Vierge par Ludovico Caracci.—Vaches au pâturage, par Ross de Tivoli.—Le Benedicte de Sir David Wilkie—Belle some, comme aussi le nom des Squatters, par Beard—Portraits par Stuart, et par Van Dyke, et diverses autres toiles anciennes et modernes, formant la meilleure collection de tableaux qui ait jamais été offert au public, dans ce pays.

☞ Prix d'entrée, 50 cents—Entrée de famille pour la saison—$2.

☞ Chaque personne visitant la Galerie de l'Union, aura droit, sans avoir d'extra à payer, à une chance dans un tirage gratuit de quinze tableaux, exposés dans les salons d'Armstrong, rue Royale, qui aura lieu le 1er mai 1851.

☞ La galerie est ouverte pendant la journée et la soirée.
13 fev

### Salle du Globe,

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude
Près du Vieux Bassin.

LE public est prévenu que sous la direction de cette SALLE aura lieu le samedi, 19 octobre, et qu'il y aura BAL MASQUÉ et dater de ce jour jusqu'à la fin de la saison des amusements.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encognures et aux lieux publics.

Il y aura un bel orchestre dirigé par un chef réputé, et les valses, les polkas et les contredanses les plus modernes seront exécutées.

Près de la salle de bal se trouvera un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et rafraîchissements. Egalement un RESTAURANT [illegible]. Cinq officiers de police gardent la salle.

Les port-d'armes seront strictement défendus.

S. VIOSCA, Propriétaire
A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct

### Nouvelle Méthode

Pour apprendre à dessiner en
Une seule leçon.

LE PROFESSEUR RICHTER, de Berlin, annonce qu'il a inventé une nouvelle méthode pour apprendre à dessiner toute espèce d'objets en une seule leçon, sans qu'il soit nécessaire d'avoir appris à dessiner à l'avance.

Portraits, paysages, fleurs, intérieurs d'appartements, ruines, animaux, machines, &c, peuvent être copiés d'après nature avec la plus grande facilité et promptitude. Il enseigne en même temps l'emploi des ombres et des clairs.

Cette méthode est surtout excessivement utile aux personnes qui voyagent, les dames y trouveront également la source d'un délicieux passe-temps.

CONDITIONS—$10 par élève, ou moins si plusieurs personnes forment une classe.

RESIDENCE, 93, rue de la Douane.

Le professeur Richter se fera un plaisir de montrer les dessins de ses élèves et les témoignages de haute valeur aux personnes qui voudraient les visiter. On le trouve chez lui le matin de 9 à 11 heures et le soir de 3 à 5 heures.

N. B. Toute lettre dont le port ne serait pas payé sera refusée.

**Témoignages:**

Je viens d'assister à une expérience du professeur Richter. Le procédé par lequel il dessine et ombre les objets est des plus intéressant et des plus curieux d'une application facile, et reproduisant la nature avec une étonnante fidélité de forme et de perspective.
Washington, 1er mars 1851
PIERRE SOULÉ, Sénateur.

*Chambre des Représentans des Etats-Unis.*
Washington, 28 février 1851

Le professeur Richter m'a montré et expliqué une nouvelle méthode pour apprendre à dessiner d'après nature, et j'ai été frappé de la simplicité et de l'exactitude de cette ingénieuse invention. Elle est surtout recommandable par la facilité avec laquelle on peut en acquérir la pratique.
Washington, 27 février 1851. H. CLAY.

Je partage l'opinion de M. Clay, relativement à ce qu'il dit de l'invention ingénieuse du professeur Richter.
DANIEL WEBSTER, Secrétaire d'Etat.

*Voici l'opinion de M. l'abbé J. Perché.*

Nous avons été témoin des résultats d'une méthode inventée par M. Richter, dont on trouvera l'adresse aux annonces, et ces résultats sont si étonnants qu'ils paraissent incroyables. Nous avions hésité à ajouter foi à ce que l'on nous en avait dit mais ayant vu de nos propres yeux l'application et les effets de cette méthode, nous croyons pouvoir la recommander avec confiance à tous ceux qui désireraient acquérir la pratique d'un art si utile, et même si nécessaire en bien de circonstances. La méthode de M. Richter, aussi simple qu'ingénieuse, peut être mise en œuvre par tout le monde. [*Propagateur*, le 29 mars 1851.]

L'inventeur de cette nouvelle méthode possède en outre une grande quantité de témoignages irrécusables des personnes les plus respectables de la ville qui ont appris le dessin par son procédé.
4av—6

**Marchandises diverses.**

CAFE de Rio, Java et Havane,
THE noir et vert,
MORUE, maquereaux, saumon, écrevisses, harengs fumés et en saumure,
LIQUEURS de tous qualités, champagne, vin rouge, vin blanc, whiskey d'Irlande et d'Ecosse.
17 mars E. JOHNS, 5 Front Levée.

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Treme et Toulouse, avec la maison contigue. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux.
4dec

**SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.**

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable, au-dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérés et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS GRECASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie. Prix de la bouteille, 25 cents.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut leur enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent G. FAROUE, Magasin de [illegible], No 26, rue St-Charles, entre Verandah.
28 nov—3m

EN débarquement du navire Tennessee, de Marseille: 200 caisses vin Muscat Frontignan, qualité super. 50 do absinthe [illegible]; 30 do vermouth; 30 do figues [illegible]. Au magasin: 10 barriques [illegible]; 10 barriques vin rouge Marseille; [illegible]. A vendre par AUT. GIRAUD, 46 Vieille Levée

[illegible] S VALLS, 37, rue de la Commune.